

COMMUNE DE PARISOT



ARRÊTÉ DE VOIRIE

Le Maire,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la route,
- Considérant la demande en date du 13/02/2023 par laquelle l'entreprise EOS TELECOM, dont le siège social est situé 103 Boulevard Macdonald 75019 PARIS 19^E ARRONDISSEMENT, sollicite un arrêté de police de circulation pour la réalisation de travaux d'implantation de poteaux télécom à la Route de Napagèse 81310 PARISOT ;
- Considérant que les travaux auront lieu à compter du 19/02/2024 pour une durée de 90 jours,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

A R R E T E

Article 1 : Le demandeur est autorisé à réaliser les travaux d'implantation de poteaux télécom à Route de Napagèse 81310 PARISOT,

Article 2 : Pendant cette période, la Route de Napagèse sera en circulation alternée par feux tricolores pour les véhicules. Interdiction de stationner et de dépasser pour les poids lourds et les véhicules légers. Vitesse limitée à 50 km/heure.

Ces dispositions seront appliquées pendant la durée des travaux du 19/02/2024 au 19/05/2024

, de 8h à 18h.

Article 3 : Le demandeur devra signaler son chantier conformément aux dispositions suivantes à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Cet arrêté sera notifié à la Gendarmerie.

Fait à Parisot, le 15/02/2024
Le Maire, Sébastien CARRUYER

Mairie
2, place du lavoir
81 310 PARISOT

tél : 05.63.33.38.03



COMMUNE DE PARISOT



ARRÊTÉ DE VOIRIE

Le Maire,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la route,
- Considérant la demande en date du 13/02/2023 par laquelle l'entreprise EOS TELECOM, dont le siège social est situé 103 Boulevard Macdonald 75019 PARIS 19^E ARRONDISSEMENT, sollicite un arrêté de police de circulation pour la réalisation de travaux d'implantation de poteaux télécom à la Route de la Tuilerie 81310 PARISOT ;
- Considérant que les travaux auront lieu à compter du 19/02/2024 pour une durée de 90 jours,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

A R R E T E

Article 1 : Le demandeur est autorisé à réaliser les travaux d'implantation de poteaux télécom à Route de la Tuilerie 81310 PARISOT,

Article 2 : Pendant cette période, la Route de la Tuilerie sera en circulation alternée par feux tricolores pour les véhicules. Interdiction de stationner et de dépasser pour les poids lourds et les véhicules légers. Vitesse limitée à 50 km/heure.

Ces dispositions seront appliquées pendant la durée des travaux du 19/02/2024 au 19/05/2024

, de 8h à 18h.

Article 3 : Le demandeur devra signaler son chantier conformément aux dispositions suivantes à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Cet arrêté sera notifié à la Gendarmerie.

Fait à Parisot, le 15/02/2024

Le Maire, Sébastien CHARROYER

Mairie
2, place du lavoir
81 310 PARISOT

tél : 05.63.33.38.03

